

CODE DE VIE

Initiation au cinéma TOUTE UNE ÉCOLE

Section 1 : Présence et assiduité

- 1.1.1 La présence de tous permet une meilleure planification des cours. En cas d'absence répétée d'un étudiant, l'enseignant se réserve le droit de décider s'il pourra participer ou non au projet de film de fin de session.
- 1.1.2 En cas de retard, nous demandons à l'étudiant d'entrer discrètement dans le local à un moment où le groupe n'est pas en action.

Section 2 : Engagement

Nous exigeons que les étudiants soient engagés dans leurs apprentissages, qu'ils participent aux exercices présentés par le professeur et qu'ils se préparent adéquatement aux cours en réalisant les tâches préparatoires. Nous demandons à ce que le texte soit maîtrisé par cœur pour éviter les délais inutiles lors des tournages.

Section 3 : Comportement

- 2.1 Tout manque de respect envers un professeur ne sera pas toléré. Dans un tel cas, l'étudiant sera d'abord rencontré avec son parent s'il a moins de 18 ans et une note écrite sera laissée au dossier. Si la situation persiste, l'inscription sera annulée et un remboursement sera effectué selon les modalités prévues par la loi.
- 2.2 TOUTE UNE ÉCOLE vise la rigueur dans le travail de nos enseignants et de nos étudiants. Les enseignants s'attendent à une discipline rigoureuse de la part des élèves, particulièrement lors des jours de tournage.
- 2.3 En cinéma, nous utilisons du matériel dispendieux. C'est pourquoi nous demandons aux participants de ne pas s'agiter près du matériel. Si un étudiant est responsable d'un bris, une facture lui sera envoyée. Dans

le cas où le participant a moins de 18 ans, celle-ci sera envoyée au parent responsable.

- 2.4 Nous demandons aux étudiants d'adopter une posture adéquate et de participer activement afin de favoriser un esprit d'entraide dans les cours.
- 2.5 Nous exigeons une tenue vestimentaire appropriée.
- 2.6 Il est défendu de manger, boire et mâcher de la gomme durant les cours. Il est toutefois permis d'apporter une bouteille d'eau.